



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 10 septembre 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Le 10 septembre 2020 à dix-huit heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du conseil municipal dans la salle polyvalente sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Éric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT Christine, Mme LELIEVRE.

Absents : M. ZEDDE Alain à donner pouvoir à Mme TALBOT.

Secrétaire de séance : M. COUILLER Jean-Paul.

2020-69 – AUTORISER L'ACHAT D'UN DÉFIBRILATEUR

La commune détient deux défibrillateurs, dont un est en réparation et l'autre devient obsolète. La réparation à un coût de 1300 € HT. Il a été sollicité des devis chez CARDIO COURSE, entreprise régionale qui fournit notamment l'éducation nationale.

L'achat de 2 défibrillateurs auraient un coût de 3 288 € HT (1 défibrillateur 1 100€ HT, 1 boîtier mural 395 € HT, installation 149 € HT). Le contrat de maintenance annuel par reconduction tacite sur 5 ans s'élève à 140 € HT/an pour un défibrillateur. Madame le Maire propose d'acquérir ce matériel.

Le Conseil Municipal AUTORISE :

- cet achat à l'unanimité des membres présents ou représentés pour la somme de 3 945.60 € TTC avec le contrat de maintenance pour un coût de 336 € TTC, soit une dépense globale de 4281.60 € ;
- que Madame le Maire demande des subventions auprès du Département et de l'Etat.

Fait à Roumare, le 14 septembre 2020

Signature

LELIEVRE Josiane

